

Le gouvernement colombien dénoncé devant la CPI pour crimes contre l'humanité

Image not found or type unknown



**La brutale répression des manifestants a fait des dizaines de morts et des centaines de blessés.
Photo: Resumen Latinoamericano**

Bogota, 15 mai, (RHC)- Des organisations non gouvernementales et le sénateur de gauche Iván Cepeda ont déposé une plainte devant la Cour pénale internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU contre le gouvernement du président colombien Iván Duque. Ils plaident la responsabilité du gouvernement pour crimes contre l'humanité survenus lors des manifestations de la Grève nationale.

La plainte est signée par les ONG Temblores, le Groupe de travail sur les disparitions forcées de la Coordination Colombie-Europe-États-Unis, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques et la Corporation collective socio-juridique Orlando Fals Bord.

Outre le président colombien, le rapport désigne le ministre de la Défense, Diego Molano, le commandant de l'armée, le général Eduardo Zapateiro, et le directeur général de la police, Jorge Luis Vargas, comme «les principaux responsables» de la répression contre les manifestants.

La plainte indique que ces fonctionnaires ont «la capacité matérielle de prévenir la commission de ces crimes ou de promouvoir la punition effective des personnes prétendument responsables», mais «ils ne l'ont pas fait».

En outre, le document introduit à la CPI et au Conseil de Sécurité de l'ONU indique que les plus hautes autorités de l'État ne condamnent pas «avec force les crimes et les graves violations des droits de l'homme qui impliquent vraisemblablement des membres des forces de sécurité».

La plainte désigne également l'ancien président Álvaro Uribe comme l'un des «principaux instigateurs» de la répression, dont les «événements les plus graves» ont eu lieu à Cali, troisième ville de la Colombie.

Les pétitionnaires demandent que la compétence de la CPI soit activée pour connaître de ces crimes, car ils considèrent que l'État colombien «n'a pas la volonté de faire avancer les enquêtes dans la commission des accusations de la Chambre et d'autres organes, en raison de la concentration excessive du pouvoir dans les mains du président Iván Duque, ce qui a rompu le principe de séparation des pouvoirs».

Selon l'ONG Temblores, depuis le 28 avril, «24 cas de meurtres et 50 victimes de tentatives de meurtre, 16 victimes de violences sexuelles, 11 victimes de disparitions forcées, 129 victimes de torture et 1 365 victimes de détention irrégulière» ont été documentés.

Un communiqué de cette organisation indique que jusqu'au 12 mai, il y a eu au moins 2 110 cas de violence policière.

Source: TeleSur

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/257373-le-gouvernement-colombien-denonce-devant-la-cpi-pour-crimes-contre-lhumanite>



Radio Habana Cuba